

## COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE CHIGNY

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance ordinaire du****25 mai 2021**

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-cinq mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Saint Etienne de Chigny dûment convoqué le dix-neuf mai deux mil vingt et un, s'est réuni à la Salle Ronsard en séance ordinaire, sous la présidence de M. Régis SALIC, Maire.

Etaient présents : M. Régis SALIC, Maire. Mmes Brigitte BESQUENT, Mélanie LUSSEULT, Agnès DEMIK, MM Didier LEMOINE, Gilles MARY, Adjointes au Maire,  
Mmes Martine ARCHAMBAULT, Patricia LEMOINE, Estelle MARTINS, MM Jean-Michel ARNAUD, Eric IMBERT, Didier LEMOINE, Didier MORISSONNAUD, Philippe PARENT, conseillers municipaux

Etaient excusés : Mme Corinne DELPORTE donne pouvoir à Mme Mélanie LUSSEULT  
M. Guy DELFORTRIE donne pouvoir à M. Philippe PARENT  
M. Davy GARCON donne pouvoir à Mme Estelle MARTINS  
Mme Florence RIGOLET donne pouvoir à Mme Agnès DEMIK  
Mme Muriel GENTY donne pouvoir à Mme Martine ARCHAMBAULT

**LECTURE ET COMMENTAIRES DU DERNIER COMPTE-RENDU DE CONSEIL**

Monsieur le Maire ouvre la séance, rappelle les délibérations prises lors du conseil municipal du 26 avril 2021 et donne la parole aux membres présents.

**Vu** l'assentiment constaté des Membres présents,

Le Conseil Municipal décide d'accepter, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 26 avril 2021, tel qu'il est transcrit au présent registre des délibérations.

Puis il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Eric IMBERT, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées. En outre, il a été décidé d'adjoindre à ce secrétaire, Mme Aurélie BRETTE BOURSIN, qui assistera à la séance mais sans y participer.

**Délibération n° 2021-05-024****1°) Renouvellement de l'adhésion au portail Nom@de**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- VALIDE le renouvellement de la convention pour 3 années consécutives à raison de 0,13 centimes par an et par habitant.
- AUTORISE le Maire à signer la convention.

**Délibération n° 2021-05-025****2°) Règlement intérieur du service périscolaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, 17 voix pour et 2 abstentions

- VALIDE le règlement intérieur du service périscolaire applicable au 1<sup>er</sup> septembre 2021 tel que ci-annexé.

**Délibération n° 2021-05-026****3°) Règlement de service Accueil de Loisirs Sans Hébergement à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 17 voix pour et 2 abstentions

- VALIDE le règlement intérieur du service Accueil de Loisirs Sans Hébergement applicable au 1<sup>er</sup> septembre 2021 tel que ci-annexé.

**Délibération n° 2021-05-027****4°) Tarif de la garderie périscolaire**

Tarifs des services périscolaires			
		01/09/2020	01/09/2021
Garderie périscolaire (par présence) - matin		2,00 €	2,00 €
Garderie périscolaire (par présence) - soir		2,00 €	2,00 €

*A noter, la gratuité pour la garderie de la tranche horaire 12h-12h30 du mercredi est maintenue.*

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- VALIDE la grille des tarifs applicable au 1<sup>er</sup> septembre 2021 telle que présentée ci-dessus.

## Délibération n° 2021-05-028

## 5°) Tarif du transport scolaire

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 18 voix pour et une abstention

- CHOISIT de maintenir les tarifs 2020-2021 pour l'année 2021/2022
- VALIDE la grille des tarifs applicable au 1<sup>er</sup> septembre 2021 telle que présentée ci-dessous.

Tarifs des services périscolaires			
		01/09/2020	01/09/2021
Ramassage scolaire ( par mois et par famille)		23,00 €	23,00 €
<i>Nb: tout mois commencé est dû quel que soit le nombre de jours de fréquentation. Aucune réduction au prorata ne sera accordé. Le bus n'assurera pas la desserte du matin le jour de la rentrée scolaire.</i>			

## Délibération n° 2021-05-028

## 6°) Cimetière

Type	Montant
Concession de terrain trente ans (2 m <sup>2</sup> )	500,00 €
Concession de terrain trente ans (1 m <sup>2</sup> )	250,00 €
Concession de terrain quinze ans (2 m <sup>2</sup> )	240,00 €
Concession de terrain quinze ans (1 m <sup>2</sup> )	120,00 €
Concession cinéraire quinze ans (1 m <sup>2</sup> )	120,00 €
Concession cinéraire trente ans (1 m <sup>2</sup> )	250,00 €
Caveau provisoire (par jour jusqu'à 6 jours)	25,00 €
Caveau provisoire (par jour au-delà de 6 jours et au maximum 6 mois)	50,00 €

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- VALIDE les tarifs tels que présentés ci-dessus.

## Délibération n° 2021-05-029

## 7°) Décision modificative n°1

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- VALIDE la décision modificative ci-dessous.

## DECISION MODIFICATIVE N°1 - EXERCICE 2021

DEPENSES FONCTIONNEMENT					
Chapitre 66 - Charges financières		BP 2021	DM1	BP 2021 + DM1	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	27 980,62 €	20,00 €	28 000,62 €	<i>Ajustement intérêts prêt relais</i>
Chapitre 011 - Charges à caractère générale		BP 2021	DM1	BP 2021 + DM1	
611	Prestation de services	87 000,00 €	-20,00 €	86 980,00 €	
<b>TOTAL DES MOUVEMENTS DE DEPENSES EN FONCTIONNEMENT</b>		<b>114 980,62 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>114 980,62 €</b>	

  

DEPENSES INVESTISSEMENT					
Opération 11 - Bibliothèque		BP 2021	DM1	BP 2021 + DM1	
21318	Autres bâtiments publics	400,00 €	500,00 €	900,00 €	<i>Détecteur plafonnier bibliothèque (80 €), Circulateur chauffage (420 €)</i>
2183	Equipement informatique	0,00 €	100,00 €	100,00 €	<i>Imprimante bibliothèque</i>
Opération 10016 - Espace de la Maurière		BP 2021	DM1	BP 2021 + DM1	
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	0,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €	<i>Boite à eau (1600 €)</i>
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	0,00 €	720,00 €	720,00 €	<i>Exutoire (720 €)</i>
Opération 10017 - Ecole maternelle O. de Gouges		BP 2021	DM1	BP 2021 + DM1	
21312	Bâtiments scolaires	6 250,00 €	20,00 €	6 270,00 €	<i>Changement leds</i>
Opération 10018 - Ecole élémentaire J. Monnet		BP 2021	DM1	BP 2021 + DM1	
21312	Bâtiments scolaires	27 250,00 €	420,00 €	27 670,00 €	<i>Anti pince-doigts (420 €)</i>
Opération 10019 - Salle A. Croizat		BP 2021	DM1	BP 2021 + DM1	
21318	Autres bâtiments publics	0,00 €	375,00 €	375,00 €	<i>Remplacement des vannes de départ et retour chauffage</i>
Dépenses imprévues		BP 2021	DM1	BP 2021 + DM1	
20	Dépenses imprévues	14 448,92 €	-3 735,00 €	10 713,92 €	
<b>TOTAL DES MOUVEMENTS DE DEPENSES EN INVESTISSEMENT</b>		<b>48 348,92 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>48 348,92 €</b>	

**Délibération n° 2021-05-030****8°) Modification du tarif de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de maintenir le tarif de la TLPE comme suit : superficie inférieure ou égale à 12m<sup>2</sup> : 16,20 €/m<sup>2</sup>.
- CHOISIT de ne pas appliquer d'exonération ou de réfaction sur ce tarif.

**5°) Information et points divers****Elections régionales et départementales**

Afin d'assurer les conditions sanitaires indispensables à la tenue des élections, le bureau de vote n°1 – salle du Bellay est déplacé salle Ronsard et le bureau de vote n°2 14 route de la Chappe est déplacé au gymnase.

**CCAS/canicule**

En cas de déclenchement du plan canicule, les membres du CCAS et les conseillers municipaux tiennent une permanence d'urgence et contactent les personnes âgées ou isolées inscrites sur le registre dédié. Chaque conseiller est invité à donner ses disponibilités pour la période du 15 juin au 15 septembre.

**Rapport des commissions :****Aménagement – voirie – environnement :**

- Bouygues Telecom a achevé l'étude d'implantation de l'antenne téléphonique destinée à résorber les zones blanches et présentera ses résultats aux élus en juin.
- Les travaux de l'abribus Personnes à Mobilité Réduite, Chemin de La Maurière, seront réalisés en juin.
- Le 1<sup>er</sup> étage de la mairie sera rafraîchi cet été.
- La synthèse des ateliers et séminaires de la concertation sur la 5G est cours de finalisation.
- La toiture de l'église du Pont de Bresme est démoussée.
- L'élagage des arbres dangereux du fossé situé aux Bodinières est en cours.
- L'attribution du marché de maîtrise d'œuvre de la RD952 est imminente.

**Commission association :**

- La commission traite les nombreuses demandes de reprise d'activités des associations.

**Commission finances :**

- La commission a étudié les tarifs municipaux et la décision modificative présentés plus haut.

**Commission jeunesse :**

- La métropole subventionne le transport scolaire à hauteur de 80 % des frais de fonctionnement hors accompagnateur mais le service aujourd'hui pourrait être élargi. La commission a lancé une étude sur le transport des habitants de la commune (enfants et seniors)
- Convivio est informé qu'un appel d'offre est lancé pour la fourniture des repas 2021-2022. Les membres de la commission ont proposé une nouvelle grille de critères.
- La commission proposera une enquête sur les TAP aux parents à la rentrée scolaire.

**Commission culture :**

- L'Actu de juin relatera la programmation culturelle de la commune jusqu'à décembre. Le concert Echoes of Floyd aura lieu le 4 septembre.
- Une fête champêtre animée par les associations se tiendra le 28 août sur l'île Buda. La bibliothèque participera également à l'animation.
- La bibliothèque accueillera une stagiaire à partir de septembre à raison de 5h par semaine dédiées entre autres au défrichage du fonds et à l'organisation de projets d'animation.

**Commission communication :**

- Le site internet est en construction.

**Rendez-vous du Maire :**

- La commune est située sur le **massif de Bourgueil** et intégrée au dispositif de **défense des forêts contre les incendies**. La réunion du 28 avril a mis l'accent sur la problématique des parcs et enclos de chasse clôturés et de ce fait difficilement accessibles aux services de secours.
- **La commission d'appel d'offres métropolitaine** a statué sur la concession de la piscine Carré d'O à La Riche.
- Les travaux de rénovation de **l'Hôtel de Beauvois** sont en cours.
- Les dossiers communaux d'intérêt métropolitain ont été évoqués au cours d'un **entretien entre le Maire et le Président de la Métropole**.

- **Le service métropolitain des eaux pluviales** s'est présenté à l'occasion d'une réunion en mairie. Il apportera son expertise sur des problématiques récurrentes.
- Le **Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme** remarque que les réservations reprennent en Indre et Loire.
- Le Maire et l'adjointe aux finances ont rencontré **la nouvelle comptable publique de la trésorerie de Joué Les Tours**.

**Questions diverses:**

- Didier Morissonnaud s'interroge sur l'avancement de la piste cyclable de la RD 952. Le Maire indique que des autorisations administratives sont nécessaires pour démarrer les travaux. Ces questions sont complexes et sont soumises à un délai de traitement long.

**La séance est levée à 20h56**

## RECAPITULATIF DE SEANCE

**Délibération n° 2021-05-024**

Renouvellement de l'adhésion au portail Nom@de

**Délibération n° 2021-05-025**

Règlement intérieur du service périscolaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021

**Délibération n° 2021-05-026**

Règlement de service Accueil de Loisirs Sans Hébergement à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021

**Délibération n° 2021-05-027**

Tarif de la garderie périscolaire

**Délibération n° 2021-05-028**

Tarif du transport scolaire

**Délibération n° 2021-05-029**

Tarifs des concessions funéraires

**Délibération n° 2021-05-030**

Décision modificative n°1

**Délibération n° 2021-05-031**

Modification du tarif de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure